

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 10 février 2014

Conseillers  
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **6**

**SEANCE du 21 février 2014**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Patrick GRESSER, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Daniel SCHOETZ.

Absents excusés : Marcel NORTH, Richard RUSCH, Christian HUBER, Jean-Paul GLASSER.

Procuration : Néant.

**Délibération n° 2014/10**

**Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2013 – budget annexe « Terrains Wintzenh. Hinter Den Gaerten »**

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, réuni sous la présidence de M. Alain NORTH, Maire ;

Après s'être fait présenter le budget primitif 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° S'assurant que le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012 a été repris dans les écritures ;

DECLARE que le compte administratif dressé par le Maire pour l'exercice 2013 n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

APPROUVE, en l'absence du Maire qui s'est retiré au moment du vote, à l'unanimité des présents, le compte administratif dressé pour l'exercice 2013.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 21 février 2014.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 3 mars 2014.

Le Maire  
Alain NORTH